

République Française  
Département de l'Hérault  
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 09/12/2021

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 70/2021

Séance du 16 Décembre 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents : 1

Représentés : 1

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

L'An Deux Mille Vingt Un le Seize Décembre à 18 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents :** SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,  
GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M

**Absent excusé :** KROGSDAHL A *procuration* à MORESMAU JP

**Absent :** NICAISE V

**Objet : MODIFICATION DES TARIFS DES PARKINGS MUNICIPAUX****Parking Saint Laurent et Parking Pré des Pères**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs de stationnement sur les parkings municipaux pour l'année 2022 comme indiqué ci-dessous :

1 min à 20 min	De 21min à 2h1/2	De 2h 1/2 à 4h	De 4h01 à 18h	De 18h01 à 24h
Gratuit	5 €	7 €	9 €	25 €

Tarif « Forfait Semaine » : 25€

Abonnement « Hors-saison » du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars : 25 €

Abonnement « Grimpeurs » du 1<sup>er</sup> Septembre au 30 Avril : 55€

Carte annuelle « Hébergeur » (1 carte par chambre ou 3 personnes) : 55€

Carte annuelle « Employé » : 55 €

Les moyens de paiements sont :

- à l'horodateur : espèce et carte bancaire

- à l'accueil du secrétariat de mairie : espèce, chèque et carte bancaire.

**Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré accepte d'instaurer les tarifs tels que mentionnés ci-dessus.**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le .....

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,  
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B. 
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P. 
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 
		QUEVREUX M. 